**A252.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Karl an Ferdinand.* | *1526 November 23. – 30. Granada.* |

1. Empfing F’s Brief vom 22. September. Trauer über den Tod Kg. Ludwigs von Ungarn. Beförderungsart dieses Briefes. 2. Gemeinsamkeit ihrer Interessen. 3. Sendet F 100.000 Dukaten. F soll gegen die Türken keine Unvorsichtigkeit begehen. 4. Um, wie F es wünsche, einen Frieden mit Frankreich zu schließen, hat er sein Möglichstes getan. 5. Ausfertigung der Urkunden für Ungarn und Böhmen nach den von F gesandten Konzepten. 6. Bedenken wegen der Belehnungsurkunde für Böhmen. 7. Waffenstillstand mit den Türken nur in äußerster Gefahr zu schließen. 8. Absendung eines Gesandten an F wegen Ungarn und Böhmen. 9. Dankt für Absendung Georgs von Frundsberg. 10. Hofft für Italien genügend vorgesorgt zu haben. Geld- und Truppensendungen dahin. 11. Wegen der Plünderungen in Rom hat er dem Nuntius sein Bedauern ausgedrückt und zu seiner Rechtfertigung Cesar Feramosca zum Papste gesandt. 12. Der Vorschlag des Papstes, nach Spanien zu kommen, wird kaum ausgeführt werden. 13. Gesandter des Kgs von Frankreich bei K. 14. Billigt F’s Rat, daß sie beide getrennt so schnell als möglich handeln sollen. 15. Presinger.

1. Has received F's letter dated September 22. His grief for King Louis of Hungary. This letter's transmission. 2. Their shared interests. 3. Is sending F 100,000 ducats. F must do nothing rash against the Turks. 4. As requested by F, he has done what he could to make peace with France. 5. Drawing up documents for Hungary and Bohemia based on F's concepts. 6. Concerns regarding the enfeoffment document for Bohemia. 7. Ceasefire with the Turks only possible in the face of utmost danger. 8. Thanks him for sending Georg of Frundsberg. 10. Hopes to have prepared enough for Italy. Is sending money and troops there. 11. He has expressed his regrets to the nuntius regarding the raids in Rome and has sent Cesar Feramosca to the Pope to provide justifications. 12. The Pope's offer to come to Spain will hardly be carried out. 13. The French King's delegate at C's court. 14. Agrees with F's suggestions that the should both act independently as quickly as possible. 15. Presinger.

(W) Wien, St.-A. Belgica PA 5. Konzept mit zahlreichen Tilgungen, Nachträgen und Verbesserungen zumeist von der Hand des Konzipisten. — Grundlage für den folgenden Abdruck.

(W1) Ebenda. Hs. B. 595 I, Bl. 28—30.

(B) Brüssel, Arch. gén. Papiers de lʼEtat et de lʼAud. vol. 43, Bl. 2—8. Kopie.

Druck: Gévay I1, S. 23 — 26 nach W; Lanz, Korrespondenz 1, S. 224—228. Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 252, S. 486-492.

1] Mon bon frere, j’ai receu voz lettres du 22e de septembre, datées à Lintz, et arriva ici le courrier qui les apporta le 13e de ce mois de novembre. J’ai bien veu et entendu tout ce que m’escripvez et ne vous sçauroie assez dire le grand desplaisir qu’ai eu de l’infortune, advenue à la christienté par le trespas du feu roi d’Hongrie, nostre beau-frere, et perdicion de son royaulme es mains des infidelles Turcz, comme vosd. lettres font mention. J’avoie eu nouvelles de plusieurs coustéz, mais de diverses sortes, touchant cestui affaire, à quoi n’avoie james adjousté foi, esperant et actendant tousiours que de vostre part m’en viendroit la certaineté. Et pour ce, comme le sçavez, les passages de terre sont cloz, je pense bien que vosd. lettres n’ont peu venir plus tot en mes mains que jusques à oires. Ce m’a esté plaisir entendre par icelles tant de bonnes choses que m’escripvez, car elles ne pourroient estre meilleures à mon advis. Et afin que sur chascun point ayez ma responce, la vous ferai par cestes que vous envoie triplicata par trois coustés, l’une par le chemin de Flandres, l’aultre par cellui d’Ytalie et par chascun d’iceulx chemins les lettres que demandez et que en cestes seront mentionnées, et l’aultre par la voie de France, si l’on vouldra laisser passer le courrier. Et pour ce que c’est à l’adventure et que j’en fais doubte, vous envoie seullement par led. chemin de France une lettre qu’est faicte de sorte que les François la pourront bien veoir, s’ilz veullent, sans nul dangier des affaires; et le surplus servira par lesd. chemins de mer.

2] Mon frere, quant à ce que m’escripvez de mon allée pardela pour les raisons dont vosd. lettres font mention, vous pouez desia estre bien adverti que en cest endroit mon desir est tout conforme au vostre, si correspondant que meilleur ne pourroit estre, et d’avancer mad. allée le plus que faire se pourra, les plus forta) pourveu et mieulx puissant que je pourrai, car je desire faire ce que je dois et sur toutes choses maintenant plus que james pour le remede de la chrestienté et satisfaire à ce que en cestui endroit je cognois et me sens estre tenu. Et y emploierai toutes mes forcesb) sans espargner chose qui soit en moi, vous advertissant, mon frere, qu’il n’y aura point de faulte que vous serez secouru de tout ce que je pourrai et de maniere qu’il ne demeurra nulle chose à faire qu’il ne se face pour vostred. secours et que avec l’aide de dieu s’en ensuivra le fruict et remede à son sainct service et restauration de nostre religion chrestienne, comme vous et moi le desirons.

3] Etc) combien, quant ceste nouvelle m’est venue de vous, j’avoie desia pourveu et envoyé en Ytalie jusques au derrier ducat de l’argent que j’avoie, de sorte que l’on ne m’eust sceu prendre à temps plus desporveu que maintenant, toutesfois j’ai tant cestui affaire à cueur que incontinant ai mis la main à l’euvre par tous les moyens que ai peu panser pour vous envoyer cent mil ducas. Ce que vous certiffié que je ferai sans point de faulte et par lettres de change que portera ung gentil homme que j’entendz envoyer bien tost devers vous pour vous visiter et consoler aussi la roine d’Hongrie, nostre seur, et toute lad. somme et les aultres que j’entendz vous envoyer davantage après icelle pour employer en cest affaire.a) Il n’en fauldra tenir aultre compte entre nous deux, car par ci-après nous en ferons bien vous et moi, comme entre deux bons freres. Et ausurplus je vous conseille et vous prie que ne vous hazardez point contre lesd. Turcz, mais vous mectez en termes de deffence, seullement gardant et deffendant cela que pourrez, en actendant led. grand secours que j’appareille et entendz vous faire de tout mon pouoir, comme dit est, le plus grand et puissant et au plus tot que me sera possible.

4] Et, quant à ce que m’escripvez et conseillez de à mon honneur et seheurtée) faire appoinctement avec le roi de France, gagner le plus d’alliéz que pourrai et tacher de rompre la lighe d’Ytalie, je vous asseure que jusques à ceste heure j’ai fait tout ce que a esté possible pour à cela parvenir, et pour l’advenir me mectrai encoires en plus que devoir de sorte que dieu et le monde pourront tout au cler cognoistre et sçavoir que à moi ni de mon cousté n’aura tenu ni tiendra. Vous entendez bien, mon frere, que telle chose qu’est appoinctement et paix ne se peut faire sans le vouloir et consantement de la partie contraire, parquoi me suis resolu que en tous advenemens, encoires que noz ennemiz ne voulsissent entendre à tant bonne et saincte euvre, je ne laisserai pourtant de vous secourir de tout ce que je pourrai, comme dit est; et desmaintenant commanderai en toute dilligence faire les appareilz de gens, argent et artillerie le plus que sera possible sans y riens espargner, vous priant faire le semblable de vostre part, ensuivant ce que par vosd. lettres m’escripvez, que ferez.

5] J’ai incontinant fait faire les depesches pour l’affaire de Hongrie et de Boesme conforme aux minutes de lettres et instructions que m’avez envoyé. Je ne faiz nulle doubte, quant à ce que depend desd. royaulmes d’Hongrie, pour austant qui pourroit toucher entre vous et moi, car encoires qu’il fut besoing de vous aider de chose que en ce me pourroit appartenir. Je vous advertiz que, si purement et plainement lesd. royaulmes estoient à moi, je vous en feroie tres voluntiers le don et dez maintenant, si quelque chose je y puis ou pourroie pretendre pour la succession de feu nostre grand-pere, que dieu absoille, je le vous donne de tres bon cueur, car je sçai bien que en ce monde ne le sçauroie aultrepart mieulx ni si bien employer que à vous que j’aime et extime comme ung aultre moi-mesmes.

6] Et quant aud. royaulme de Boesme, je ne fais nulle doubte que y aurez des contraires. Je vous envoie l’investiture que demandez, mais, pour ce que aulcuns veullent dire que led. royaulme est exempt de l’empire, vous ferez bien, avant que l’on sache que ayez eu lad. investiture, de vous bien informer au vrai, si elle vous seroit prejudiciable d’en vouloir user et si les subgetz le prandroient point mal, afin que vous aidez de lad. investiture ou que vous la delaissez comme non faicte, ainsi que par bon et prudent conseil trouverez estre affaire pour le mieulx pour parvenir au dessus de ce qui convient à voz affaires.

7] Quant à ce que m’escripvez de la matiere de tresves avec le Turc, je voi bien que en avez grande necessité, si la chose passe avant, et mesmes pour prevenir les contraires que pourriez avoir en vostre succession esd. royaulmes, avant que d’estre prevenu; toutesfois je croi fermement que ne conclurez lad. tresves, si vous n’y estes forcé, en cas de grand et eminent peril et à toute extremité pour mieulx faire que laisser.f)

8] Ensuivant ce que m’escripvez, et afin que vostre affaire esd. royaulmes de Hongrie et Boesme ait plus de vigheur, chaleur et faveur, jeg) donnerai charge aud. personnage que ira propre devers vous pour se conduire en ceste matiere, tout ainsi que lui commanderez. Je croi bien que led. genthil homme, encoires qu’il ira en poste, ne pourra estre si tost devers vous, veu la longueur du chemin et difficulté des passages. A ceste cause je vous envoie presentement lesd. depesches pour lesd. royaulmes de Hongrie et Boesme pour vous en aider ce pendant, comme l’avez demandé. Je ne fais doubte que faictes et ferez ce que en vous sera pour la roine de Hongrie, nostre seur, et pour le recouvrement de son douaire et bon traictement, et neantmoins vous prie je l’avoir en vostre especialle recommandation, car, en ce faisant, me sera austant de plesir, que si c’estoit fait à moi-mesmes.

9] Monh) bon frere, vous avez fait si tres bonne euvre et dilligence pour envoyer secours en Ytalie avec messire George de Wransperg, comme m’escripvez, que certes ne vous en sçauroie assez louher et remercier. J’espere que ce sera cause de parvenir à quelque bonne conclusion de paix et que par consequent mes affaires qui sont les vostres s’en porteront de mieulx.

10] Quant à mes affaires d’Ytalie, il me semble qu’il y est bien pourveu de secours tant de gens que d’argent, car, quant aux gens, j’espere que ceulx que avez envoyé avec led. messire George seront ja arrivéz et en semblable l’armée que de pardeça j’ai envoyé avec mon visroi de Naples, laquelle fait voille le 24e d’octobre en nombre d’environ 10000 hommes, tant Espaignolz que Allemans, entre lesquelz y a beaucop de principaulx personnages et noblesse, de sorte que, eulx conjoinctz avec les aultres, estans en Lombardie, la puissance est assez grande et souffisant. Et quant à l’argent, vous sçavez que vous ai envoyé 50000 ducas pour les faire recouvrer en Flandres et en payer lesd. Allemans qu’avez envoyé avec led. messire George de Wransperg. Je vous en ai envoyé la depesche duplicata par Donato de Tassis et maintenant pour payer les aultres qui sont en Lombardie, je leur ai envoyé quatre vingtz mille ducas oultre ce qu’est desia la. J’espere en la grace de dieu que, si toutes ces provisions peuvent se bien conjoindre, il nous donnera quelque bonne victoire ou sera cause de quelque bonne paix, comme vous et moi la desirons, par le moyen de laquelle que seroit le souverain bien puissions convertir toute ceste armée à faire une bonne invasion contre lesd. Turcz, combien que sans cela ne laisserai à fairei) l’effort et l’effect de vous secourir de tout mon pouoir, comme ci-devant est dit, mais les deux ensemble nous serons plus puissans.

11] Je ne fais nulle doubte qu’estes bien informé de tout ce qu’est succedé en Rome au pillage de l’eglise et du palaix du pape. J’ai dit au nonce le grand desplaisir qu’ai de ce qu’en a esté fait et qu’on ait donné l’occasion à mes gens que tel desastre soit advenu. Et pour plus grande satisfaction et donner raison, comme tel pillage a esté contre mon intencion et volunté, j’ai depesché Cesar Feramosca devers sa Ste et par lui ai escript mes justiffications de cest affaire. Et davantage pour me mectre en plus que devoir de paix envers sad. Ste, je lui ai escript par led. Cesar une lectre de ma main, de laquelle vous envoie copie avec cestes, par ou entendrez tout ce que touchant ceste affaire se pourroit dire.

12] Vous avez aussi bien entendu, comme sa ste avoit proposé en college devenir pardeça pour le fait de la paix universelle. Si sa ste le vouloit faire par effect, je le desireroie fort pour le service de dieu et bien de toute chrestienté. Je n’ai pas grand espoir qu’il vienne, mais en cas que ainsi soit ou non, si ferai je mon plus que devoir pour lad. paix à ma seheurté; toutesfois et moyennant icelle seheurté je delaisserai plustot de mon propre heretage que à ma faulte ou culpe lad. paix ne soit conclute. De laquelle paix mond. visroi de Naples a si ample pouoir que mieulx ne s’en pourroit offrir, ni par noz contraires demander.

13] Le roi de France a envoyé ici ung sien gentilhomme, appellé le sr Dages, lequel de sa part ne m’a parlé d’aulcune ouverture, ni moyen de paix, seullement m’a mercie de par son maistre le traictement que je fais à ses enffans. Je l’ai depesché, comm’il est venu, et ainsi s’en est retourné. Si aultre chose survient en mesd. affaires, vous en serez tousjours adverti.

14] Quant à ce que m’escripvez qu’il sera bien besoing que chascun de nous en nostre endroit regardons de pourveoir à ce que la necessité requerra sans actendre si longtaines responces, je suis bien de vostre advis et me semble que pour maintenant je vous advertiz par ce que dessus de tout ce que se peut escripre, occurrant presentement en noz affaires. Et si aultre chose advenoit en ce que avez pardela entre mains qu’il vous semblat bonne estre affaire sans actendre novelles de moi, je le remetz à vous, non faisant aulcune doubte que esd. affaires de pardela ferez ce que sera plus convenable au service de dieu et bien de vosd. affaires, que j’extime comme les miens propres.

15] Quant aux affaires tant particullieres que aultres dont m’avez escript, tant par Pretsingher que par led. derrier courrier venu etj) dont Salines m’a aussi parlé de vostre part, je vous y ferai responce par icellui Presingher, lequel partira avec led. gentilhomme que j’envoierai, comme dit est, vers vous; car pour la hastivité que soyez adverti des choses que dessus, je n’ai volsu aucunement retarder ceste depesche; et vous prie que par triplicata des trois courriers que presentement vous envoie me faictes aussi responce à cestes et que m’escripvez amplement de voz nouvelles et de nostred. seur, la roine d’Hongrie, et des occurans de pardela, car en ce faisant, me ferez si grand plaisir que plus ne se pourroit dire. Mon bon frere, je prie a dieu que vous donner ce que plus desirez.

Escriptk) en Granade, le 23e de novembre an 26.

1] Gemeint ist Nr. A239. Das für Frankreich bestimmte ostensible Schreiben wurde nicht vorgefunden.

2] a) fehlt in W1 und B. - b) B terres.

3] c) Et —plus tot que me sera, possible in W am Rande nachgetragen. - d) getilgt folgt in W: en actendant led. grand secours que j’entends vous faire sur ce.

Die Absendung der Wechsel über die 100.000 Dukaten sollte durch Antonio de Mendoza geschehen. Doch erfuhr die Übermittlung noch einige Schwierigkeiten. Villa, S. 339.

4] e) B proffit statt seheurté.

5] S. Nr. A239 [8].

6] Daß hier K die Rechtslage der Bewerbung F’s um die böhmische Krone richtig erkannt hat, zeigt O. Gluth, Die Wahl Ferdinands 1. zum König von Böhmen 1526. Mitt. des Ver. für Gesch. der Deutschen in Böhmen 15 (1877), S. 208.

7] f) getilgt folgt in W: Pour commancer à vous satisfaire en secours que me demandez promptement, j’en ai la mesme volunte et affection que la sçauriez desirer, et en actendant mieulx et que.

8] g) folgt getilgt in W: depescherai deux bons personnages idoines que iront.

9] h) die folgenden Abschnitte (9] —13]) sind am Schlusse des Konzeptes von der Hand des Konzipisten nachgetragen.

Die Truppen Georgs von Frundsberg gelangten am 19. November ins feindliche Gebiet bei Brescia und übersetzten am 28. d. M. den Po. Pastor, 4², S. 236 f.

10] i) W affaire.

Der venezianische Gesandte in Spanien, Andrea Navagero, setzt die Anzahl der für die Flotte bestimmten Truppen auf bloß 8000 Mann an. Sanuto 43, Sp. 96.

11] Gemeint ist der Überfall Roms durch die Colonna vom 20. September 1526. K beauftragte Cesare Fieramosca mit der Überbringung eines Entschuldigungsschreibens, das, wie Pastor, S. 241, Anm. 5, nachweist, das von Lanz 1, S. 296—298 abgedruckte und fälschlich ins Jahr 1529 verlegte Stück ist. Vgl. P. Serassi, Delle lettere del conte B. Castiglione 2, S. 113 f.

12] Am 28. September gab Klemens VII. im Konsistorium die Erklärung ab, daß er persönlich gegen die Türken ausziehen oder nach Nizza gehen wolle, um den Frieden zwischen Frankreich und dem Kaiser zu vermitteln. Pastor, S. 233.

14] Diese Mahnung ward durch die traurigen Postverhältnisse, die gerade damals während der Kriegszeiten herrschten, veranlaßt. Brauchten doch Briefe von Granada nach Rom in jener Zeit bis zu 80 und mehr Tage. Baumgarten 2, S. 523. Aus diesem Grunde mußte auch der vorliegende Brief (vgl. 15]) in drei Ausfertigungen ausgesandt werden.

15] j) et — vostre part an der Seite von anderer Hand hinzugefügt. - k) in W1 De Granade, ce dernier jour de novembre, ähnlich B. Der Unterschied in der Datierung zeigt sich in W gegenüber W1 und B. Warum Gévay, der den Text nach W abdruckt, in der Überschrift den 29. November als Datum angibt, ist nicht recht ersichtlich.